



Lettre d'information de l'Observatoire de la forêt méditerranéenne 31 octobre 2007

Cette lettre est diffusée tous les mois pour faire un récapitulatif des nouveautés du site et des brèves du mois.

GROS PLAN DU MOIS

La certification PEFC en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La certification PEFC, garantissant la gestion durable des forêts, est présente en France depuis 2001. Cette certification n'a cessé depuis de s'étendre dans les forêts françaises pour représenter aujourd'hui une surface certifiée de 4,46 millions d'ha. Elle concerne plus de 1000 entreprises de la filière forêt bois.



En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, si la dynamique liée à PEFC est moins importante qu'ailleurs, il n'en demeure pas moins que la surface certifiée croît régulièrement. Ainsi, les forêts certifiées ont atteint 240 000 ha fin septembre et représentent ainsi plus de 20 % de l'ensemble des forêts régionales.

PEFC repose sur une adhésion volontaire des propriétaires. Toutes les forêts domaniales sont à l'heure actuelle certifiées. L'adhésion des collectivités et des propriétaires privés résulte du choix de chacun et PEFC PACA, en collaboration avec ses organismes forestiers partenaires, sont amenés à faire la promotion de la certification. Ce travail de mobilisation a particulièrement porté ses fruits en forêt publique puisque qu'aujourd'hui, les collectivités représentent une surface certifiée quasi équivalente à la forêt domaniale (110 000 ha soit 46 % des forêts certifiées en région) et leur nombre est équivalent à celui des propriétaires privés (117). La différence de dynamique entre la forêt privée et publique s'explique principalement par les motivations des propriétaires et de l'intérêt qu'ils peuvent trouver à leur adhésion. Elle résulte aussi de la difficulté de mobilisation des propriétaires privés du aux problèmes structurels de la forêt privée.

Quoiqu'il en soit, si les adhésions à la certification se développent, l'association PEFC PACA a conscience de son retard par rapport à d'autres régions françaises. Pour cela, dans le cadre d'un projet de communication financé par la DRAF, une étude a été menée pour mettre en valeur les raisons liées à l'adhésion des propriétaires et ainsi mieux adapter l'argumentaire utilisé en fonction de leurs besoins.

De cette étude, il ressort un point essentiel : outre la garantie de gestion durable qu'elle leur apporte, les propriétaires privés sont en général plus sensibles au fait que PEFC va leur permettre d'afficher leur responsabilité de propriétaire et leur engagement dans la gestion durable vis-à-vis du grand public. Le fait que PEFC facilite la vente des bois, notamment de résineux, est un argument qui ne vient qu'en deuxième position. Ce constat est tout aussi valable pour nombre de communes qui recherchent en PEFC un label de « bonne gestion » forestière.

Le développement de la certification est un enjeu majeur pour la filière forêt-bois régionale, que ce soit pour ses vertus de concertation, la qualité de la gestion et de l'exploitation forestière ou sa compétitivité vis-à-vis d'autres régions et pays producteurs de bois. Il est à espérer que l'amélioration de la communication autour de PEFC permettra une dynamisation des adhésions des propriétaires, à l'heure où le système de certification régional va connaître ses 5 années d'existence et à ce titre, être réactualisé.

 <http://www.pefc-france.org/>

LES ACTUS DU MOIS

Dans l'ordre de parution, voici la liste des actualités du mois :

26/10/2007 DFCI et sylvopastoralisme : appel à candidatures dans le Var

La commune de Sainte Maxime cherche un éleveur pour entretenir des coupures de combustible par sylvopastoralisme.

[\[Lire l'article complet\]](#)

09/10/2007 OFFRE D'EMPLOI

Les Communes forestières de l'Isère recherchent un chargé de mission

[\[Lire l'article complet\]](#)



03/10/2007 ECHANGES : la gestion et l'exploitation des forêts de protection



Les Communes forestières en collaboration avec le Pays Tarentaise Vanoise organisent une journée d'échanges le 19 octobre 2007 sur le thème : "exploitation et gestion des forêts alpines à enjeu de protection".

Cette journée qui aura lieu à Bourg Saint Maurice se compose d'une matinée en salle et d'une visite l'après midi d'un chantier de débardage par câble.



[\[Lire l'article complet\]](#)



Observatoire de la forêt méditerranéenne
Pavillon du Roy René, CD 7 Valabre ; 13120 Gardanne

Tel : 04 42 65 43 93, Fax : 04 42 51 03 88 / E-mail : ofme@ofme.org, Site : www.ofme.org